

 **Joindre
le dispositif**



 **Maison
Départementale
des Personnes
Handicapées**
Côtes d'Armor



Pour l'ensemble du département

0 800 360 360

 **Appel gratuit**



ou envoyer un courriel :
responsable.cercle360@handicap22.fr



CERCLE 360

Un dispositif porté par Handi-Cap 22,
Groupement associatif au service des
personnes en situation de handicap

3 rue du Bignon, 22190 Plérin
www.handicap22.org

Les membres de Handi-Cap 22

**Adapei
Nouvelles**
Côtes d'Armor

**FONDATION
BON SAUVEUR**

**Quatre Vents
Les Mouttes**

coallia
pour l'insertion, vers l'autonomie

**association
hospitalière**
des Côtes d'Armor

**DAC
Est Armor**
Dispositif d'Appel
à la Coordination
CAP SANTÉ Est Armor

ALTYGO

atheol

OZÉA

**Fédération 3977
contre la maltraitance
ALMA 22**

**APF
France
handicap**
Pôle Domicile
des Côtes-d'Armor

apm22
PROTECTION DES MAJEURS

**AUTISME
Tregor Gweltz**

**CAP SANTÉ
ARMOR OUEST**

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

emeraude.id
Initiative et devenir

**Les
pép**
Bretelle Armor
Solidarité en action

**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**
CÔTES D'ARMOR
SERVICES DE SOINS
ET D'ACCOMPAGNEMENT
MUTUALISTES

**UNA
BRETAGNE**

HOSPITALITÉ
Saint-Thomas de Villeneuve

FONDATION SAINT JEAN DE DIEU
Centre hospitalier Saint-Jean de Dieu

**DOMICILE
ACTION
ARMOR**

**AUTISME
BRETAGNE**

BELNA
Bretagne Environnement

AR GOUED
Centre d'Accueil et de Soins

EPNAK

**LOISIRS
PLURIEL**

ARASS

L'Envol
MAISONS D'ENFANTS

Udaf
CÔTES-D'ARMOR
UNIS POUR LES FAMILLES

Avec le soutien

ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne

**Côtes
d'Armor**
le Département

**Maison
Départementale
des Personnes
Handicapées**
Côtes d'Armor



CERCLE 360

**Handicap :
une question, un besoin ?
UN SEUL NUMÉRO !**

 **0 800 360 360**

Appel gratuit

**Une équipe de professionnels de votre
territoire à votre écoute pour vous accompagner,
vous conseiller, vous soutenir.**

**PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES DU LUNDI AU VENDREDI :
9H - 12H30 ET 13H30 - 17H**



POURQUOI contacter le numéro vert ?

Vous cherchez une écoute, des conseils, une aide dans vos démarches en lien avec votre situation de handicap ou celle de vos proches ?

L'équipe du Cercle 360 est à votre écoute au :



La MDPH et le Numéro vert : des missions complémentaires

 L'équipe de la **MDPH 22** vous accueille, vous informe et vous oriente sur l'**accès à vos droits et prestations** en cours et à venir. La MDPH est le lieu d'**instruction et d'évaluation** de vos demandes.

 L'équipe du **numéro vert 360**, vous informe et vous oriente si vous rencontrez des difficultés dans la **mise en œuvre effective** de vos solutions d'accompagnement.

Elle est là également pour **vous guider pour toutes vos questions** en lien avec votre situation, la santé, l'accès à la culture et aux loisirs, au sport, la scolarité, votre accompagnement à votre domicile ou vos besoins d'accueil en établissement ...



CERCLE 360

Une équipe de professionnels du médico-social à votre écoute pour vous aider.

Éducateurs, assistantes sociales, psychologues, infirmières...



DISPONIBLE POUR VOUS ÉCOUTER ET VOUS SOUTENIR

VOUS CONSEILLER, VOUS RENSEIGNER, VOUS ORIENTER

MOBILISER UN PROFESSIONNEL POUR SUIVRE LA MISE EN PLACE DE VOS SOLUTIONS

FACILITER LE LIEN AVEC LES RÉPONSES ET LES ACTEURS SUR VOTRE TERRITOIRE

Des solutions près de chez vous

L'équipe de conseillers de parcours, déployée sur l'ensemble du département des Côtes-d'Armor, construit une solution avec vous. Elle mobilise pour cela toutes les compétences des acteurs de l'accompagnement du territoire réunis en « communautés 360 ».

MODE D'EMPLOI

- 1 J'appelle gratuitement le 0 800 360 360**
- 2 Je saisis le numéro de mon département, un conseiller de parcours me répond.**
- 3 Suivant ma demande, un professionnel plus spécialisé peut me recontacter.**

LES PLUS DU NUMÉRO UNIQUE

- + de simplicité**
pour les personnes et les aidants.
- + de proximité**
pour trouver des solutions près de chez eux.
- + de rapidité**
pour apporter des réponses coopératives entre les acteurs.
- + de compétences**
mobilisées pour trouver de nouvelles solutions d'accompagnement.